



## BABILLARD D'INFORMATION



# ÉCHÉANCES DE TAXES 2023



#### LIGNE D'URGENCE

Pour toute *situation urgente en lien avec la Municipalité* en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal, composez le 418 898-2812, poste 302.

Ex.: bris d'eau, branche cassée sur la voie publique, etc.

#### **CONSULTATION CITOYENNE**

Consultation en ligne jusqu'au **19 juin.**Voir tous les détails en page 10.



#### RAPPEL PERMIS D'ARROSAGE

Du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> septembre

L'arrosage est permis entre 19 h et 22 h pour les jours suivants :

- Numéros civiques pairs: mardi, jeudi et samedi;
- Numéros civiques impairs: mercredi, vendredi et dimanche.

Pour une nouvelle pelouse ou pour un besoin particulier en arrosage, vous devez obtenir **un permis délivré par la Municipalité.** 

Faites-en la demande en vous présentant au bureau municipal ou en téléphonant au 418 898-2812, poste 300.

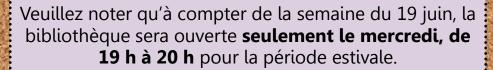




## BABILLARD D'INFORMATION



# HORAIRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ROBERTINE-BARRY



# COLLECTE DES ENCOMBRANTS 8 JUIN 2023

Pour connaître les matières acceptées, voir tous les détails en page 7.

# AVIS AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DATES DE TOMBÉE

Les dates pour nous faire parvenir votre article pour les prochains journaux municipaux sont les suivantes:

17 juillet, 17 h 15 septembre, 17 h 15 novembre, 17 h

Tout texte reçu après ces dates ne sera pas publié dans le journal du mois suivant.





# FESTIVAL DE BALLE DONNÉE GASTON-RIVARD

N'oubliez pas que le Festival de balle donnée aura lieu les **16, 17 et 18 juin** prochain!



# MOT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Bonjour,

Je me présente, Julie Lemieux, je suis la nouvelle inspectrice en bâtiment et en environnement pour la Municipalité de L'Isle-Verte.

Je travaille pour la MRC de Rivière-du-Loup comme inspectrice régionale en bâtiment depuis quelques années déjà. Technicienne en architecture de formation, j'ai acquis, par expérience et par diverses formations, des aptitudes dans le domaine. Étant native de L'Isle-Verte, je connais les enjeux et les valeurs de la Municipalité et je suis bien contente de pouvoir travailler avec l'équipe municipale.

La Municipalité de L'Isle-Verte a à cœur la protection de l'environnement et la santé de ses résidents. À cet effet, par les normes et les mesures qu'elle aura mises en vigueur, la Municipalité peut contrôler les situations de vétusté ou de délabrement des bâtiments ou de terrain situés sur son territoire et forcer les propriétaires de bâtiments à entretenir leur propriété.



Je vais tenter de faire des parutions régulières sur des sujets d'actualité en urbanisme. Je commence dès maintenant par deux sujets qui me tiennent à cœur : les abris d'hiver et l'entretien des terrains.

#### ABRIS D'HIVER

Voici le libellé du règlement en question :

#### 8.2.1.1 Abri d'hiver et clôture à neige

Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans toutes les zones, du 1<sup>er</sup> octobre d'une année au 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante pourvu qu'ils satisfassent aux conditions suivantes :

- ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté;
- les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire;
- une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et une borne-fontaine, de même que de l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue ou, s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure, de la partie de la rue déneigée. (amendé 2013-120);
- les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de polyéthylène armée et translucide ou

de panneaux de bois peints; l'usage de polyéthylène non armée et transparent ou autres matériaux similaires est prohibé; l'emploi de toile ayant servi à d'autres fins est interdit;

• les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.

Il s'agit d'un sujet sensible à L'Isle-Verte. Il est important d'avertir les citoyens qu'une tournée sera réalisée afin de vérifier s'il y a infraction.





#### **ENTRETIEN DES TERRAINS**

La propreté des terrains est une priorité pour la Municipalité. Nous voulons accueillir de nouveaux arrivants et nous souhaitons que les résidents se sentent bien chez eux et quoi de mieux que d'avoir une municipalité propre. Pour ce faire, chacun doit y mettre du sien.

Voici le libellé du règlement :

#### 10.1.3 Aménagement d'une aire libre

À l'intérieur du périmètre d'urbanisation, toute partie d'une aire libre qui n'est pas occupée par une construction, un boisé, une plantation, une aire pavée, dallée ou gravelée ou autres aménagements de même nature, doit être recouverte de gazon.

#### 10.1.7 Entretien des terrains

Tous les terrains, occupés ou non, doivent être entretenus et laissés libres de cendre, d'eaux sales, d'immondices, de déchets, de détritus, de fumier, d'animaux morts, de matières fécales ou putréfiables, de mauvaises herbes, de broussailles, de rebuts, de pièces de véhicule et de véhicules désaffectés.

Dans une prochaine publication, je vous présenterai un autre sujet d'actualité, soit les clôtures, murs et haies. N'hésitez pas à communiquer avec moi, il me fera plaisir de répondre à vos questions.

Je vous souhaite un très bel été!

Julie Lemieux

Inspectrice en bâtiment et en environnement

## HORAIRE DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Mardi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h Jeudi, de 13 h à 17 h

Pour communiquer avec Mme Julie Lemieux, téléphonez directement au bureau municipal en composant le 418 898-2812, poste 300.

Vous avez des questions pour l'inspectrice et vous aimeriez prendre rendez-vous avec elle? Voici les options qui s'offrent à vous:

- Passez nous voir au bureau municipal sur les heures d'ouverture;
- · Téléphonez au bureau municipal;
- Utilisez la plate-forme de rendez-vous en ligne en consultant le lien suivant <u>Rendez-vous</u> ou en vous rendant sur le site Web de la Municipalité (Espace citoyen → Urbanisme → Inspection).



# ACCÈS INTERDIT

Nous vous rappelons
qu'il est interdit à toute
personne de circuler
(sans autorisation) sur
les terrains municipaux,
ce qui inclut:

- Le garage municipal;
- L'usine d'eau potable;
- Les puits;
- Les étangs.

# ATTENTION 🗥

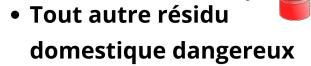
Ne sont pas acceptés au garage municipal:

- Pots de peinture
- Contenants d'huile



- Antigel
- Aérosols





Toutes ces matières doivent être apportées à l'écocentre.

# Achalandage élevé aux écocentres: quelques gestes pour nous aider



- Il est obligatoire de trier ses matériaux <u>avant</u> d'arriver à l'écocentre. C'est essentiel pour accélérer le service et assurer un meilleur réemploi des matières apportées.
- Même si c'est long, il est nécessaire d'attendre son tour et de rester respectueux envers les préposés
  - Enfin, <u>si c'est possible</u>, privilégier la visite à l'écocentre **sur** semaine, afin d'attendre moins longtemps et de réduire l'achalandage





#### **COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

Vous déménagez ou encore souhaitez vous départir de déchets encombrants? Alors n'oubliez pas que la collecte de ces rebuts non récupérables\* aura lieu le <u>8 juin</u> prochain. À titre de rappel, voici quelques consignes importantes à respecter:

- Pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé;
- Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue de votre résidence <u>la veille de la collecte</u> et séparés d'objets non destinés à la collecte (ex. ordures ménagères);
- Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés;
- Les contenants dans lesquels sont placés les encombrants sont ramassés avec les encombrants.

\*La collecte des encombrants ne doit pas servir à jeter aux ordures les matières qui devraient être destinées aux écocentres pour en faire le recyclage.

#### **MATIÈRES ACCEPTÉES**

- Vieux meubles (divans, tables, chaises, petits bureaux, etc.);
- Matelas (maximum ramassé: 5 par unité d'occupation résidentielle);
- Tapis (roulés et attachés);
- Électroménagers (sans réfrigération);
- Toile de piscine ou autres toiles (pliées et attachées);
- Boyau d'arrosage (roulé).



Pour la collecte des fermes agricoles, les sacs de moulés doivent être insérés dans un même sac pour former un ballot.

#### MATIÈRES INTERDITES LORS DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET LA COLLECTE DES DÉCHETS

- Bois de construction;
- Matériaux de construction (portes, bardeau, gypse, etc.);
- Verre, vitres, miroirs;
- Brique, ciment, asphalte;
- Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau;
- Télévisions, micro-ondes;
- Résidus verts (branches, pelouse, plants ou feuilles mortes);
- Pneus;
- Bonbonnes de propane;
- Rouleaux de broche;
- · Peinture, teinture;
- Toutes matières dangereuses (corrosive, explosive, toxique et inflammable).

Prenez note que ces matières peuvent être apportées à l'écocentre aux fins de récupération.



# **COLLECTES RÉGULIÈRES DES BACS - CONSIGNES À RESPECTER**

Afin de faire en sorte que vos bacs (ordures, recyclage et matières organiques) soit ramassés, assurez-vous que:

- Le bac mis au chemin correspond bien à celui collecté durant la semaine;
- Le bac a été placé en bordure de rue <u>avant le passage du camion</u> (idéalement la veille, après 20 h);
- Le bac est bien fermé et rien ne dépasse de celui-ci;
- Le bac n'est pas endommagé (les bacs ayant un couvercle cassé ou une roue manquante ne sont pas ramassés);
- Les matières ne sont pas trop compressées et prises à l'intérieur du bac.
- \* N'oubliez pas de retirer votre bac du chemin, au plus tard 12 heures après la collecte.



# **PERMIS DE BRÛLAGE**

Toute personne qui désire tenir un feu de branchage ou un feu de joie doit au préalable obtenir un permis du Service de sécurité incendie, en remplissant une demande directement sur le site Web de la Ville de Rivière-du-Loup: <u>Permis de brûlage</u>.

Il est également possible de présenter sa demande par téléphone, au 418 867-6691.

Il est à noter qu'il n'est pas nécessaire d'obtenir un permis pour un feu dans un foyer extérieur domestique, qui doit par contre obligatoirement être muni d'un pare-étincelles.

# RAPPEL FEUX DE FOYER EXTÉRIEUR

Voici certaines règles à respecter lors de l'utilisation de votre foyer extérieur:



- Toujours utiliser un foyer muni d'un pare-étincelles pour la cheminée et d'un autre pour l'âtre. Sachez que les cuves de laveuses ou les contenants de quarante-cinq (45) gallons ne sont pas tolérés;
- Installer le foyer à au moins trois (3) mètres ou dix (10) pieds de tout bâtiment, limites de terrain, haie, boisé, forêt ou tout autre élément combustible semblable;
- S'abstenir de faire un feu lorsqu'il vente, car une étincelle pourrait enflammer les combustibles environnants;
- Brûler seulement du bois sec et sain, exempt de peinture et de teinture;
- Éviter de faire brûler des déchets, des feuilles mortes ou de la pelouse : ce n'est pas un incinérateur.

Avant de faire un feu, vérifiez les alertes en vigueur auprès de la SOPFEU.





# **INSTALLATION DE BORNES D'ADRESSE CIVIQUE**

Au cours de l'été, l'équipe des travaux publics procédera à l'implantation de bornes d'adresse civique de type plaques 911 devant toutes les maisons situées en dehors du périmètre urbain. Celles-ci seront installées en bordure de route selon des normes précises.

Les bornes d'adresse civique renforcent la sécurité en permettant aux véhicules d'urgence de repérer rapidement l'adresse des demeures ayant des entrées éloignées de la route ou des voisins. Ainsi, nul ne peut refuser l'installation de ces bornes et ces dernières ne peuvent être enlevées ou déplacées sans l'autorisation de la Municipalité.







## **PORTES OUVERTES - BACSTAGE**

Vous êtes curieux de savoir ce qui se passe au centre de tri? Cette activité est pour vous!

Le 3 juin prochain, Société Via invite les citoyens des MRC de Rivière-du-Loup et de Kamouraska à découvrir l'arrière scène de son centre de tri. Ne manquez pas cette chance unique de découvrir l'univers peu connu de la gestion de vos matières recyclables! Vous ne verrez plus jamais le recyclage du même œil!

#### En primeur:

- Visites guidées du centre de tri;
- Conseils et astuces pour devenir un pro du bac;
- Kiosques éducatifs;
- Présence du Coach du bac, Grégory Pratte, pour répondre à vos questions sur le recyclage;
- Ambiance festive avec musique et jeux gonflables;
- En plus, le Bizzaroïde distribuera une surprise glacée GRATUITE aux 300 premiers invités!

Mettez ceci à votre agenda!









TU SOUHAITES CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DANS TON MILIEU?

La MRC de Rivière-du-Loup, en collaboration avec la municipalité de L'Isle-Verte, souhaite consulter les citoyens et citoyennes pour développer sa toute première politique en développement social. Cette consultation servira également aux travaux de révision des outils d'urbanisme de votre municipalité. Les thèmes abordés seront notamment l'habitation, le milieu de vie, les services de proximité, la vie communautaire et les services municipaux.

#### Deux manières de participer :



Consultation en ligne jusqu'au 19 juin. Copies papier disponibles au bureau municipal.





Groupes de discussion le 19 juin, à 19 heures, au Pavillon de l'Amitié (140, rue St-Jean-Baptiste). *Inscription obligatoire*. Prix de participation et gardiennage sur place!



Pour plus d'informations ou pour vous inscrire : 418 898-2812 ou reception@lisle-verte.ca



# PROGRAMME RÉNORÉGION Votre Journal Société d'habitation Québec 23 23

# PROGRAMME RÉNORÉGION

Le programme RénoRégion est là pour permettre à des propriétaires à faible revenu qui vivent en région de faire effectuer des travaux pour corriger des défectuosités majeures à leur résidence.

Par exemple, des travaux concernant les murs extérieurs, la toiture, la structure, l'électricité, la plomberie ou le chauffage pourraient y être admissibles. L'aide financière peut atteindre 25 000 \$.

Pour plus d'information, consultez le lien suivant ou informezvous auprès de la MRC de Rivière-du-Loup: <u>Réno-Région</u>.



#### SUR L'ACCUEIL RETOUR **NOUVEAUX ARRIVANTS**

C'est sous forme de 5 à 7 que la Municipalité de L'Isle- (MRNF) et distribués par l'Association Verte a souligné, le 18 mai dernier, l'arrivée des forestière bas-laurentienne (AFBL) en nouveaux Isle-Vertois(es) dans sa communauté. Pour collaboration l'occasion, 65 personnes en provenance d'ailleurs au groupements forestiers de la région. Québec, mais également de l'international (entre Arrivez tôt puisque les plants seront autres de l'Ukraine et des Philippines) étaient distribués en fonction du premier présentes! Les participants ont eu l'occasion de arrivé, premier servi! découvrir les services municipaux et les organismes qui contribuent au dynamisme de la communauté, **CONCERT** tout en dégustant de délicieuses bouchées.

d'ailleurs à Nous tenons remercier commanditaires qui ont grandement contribué au succès de cet événement.

Nos partenaires or :



Notre partenaire bronze : L'Union des jardiniers

## **NETTOYAGE DES BERGES**

C'est le samedi 3 juin, à partir de 9 h, qu'aura lieu le nettoyage des berges au quai de L'Isle-Verte. Pour Le tout se veut convivial et festif dans la formule « main à la pâte! Prévoyez apporter des gants, des vous! souliers fermés ou des bottes de caoutchouc, des vêtements qui peuvent être salis et une bouteille **<u>FÊTE NATIONALE DE LA SAINT</u>-JEAN**d'eau. Nous fournirons des chaudières et des sacs!

# DISTRIBUTION DE PLANTS D'ARBRES

Bien que le Mois de l'arbre et des forêts soit derrière nous, la Municipalité de L'Isle-Verte offre une distribution gratuite de plants d'arbres le samedi 3 juin de 10 h à 12 h, ou jusqu'à épuisement des stocks (limite de 5 plants par personne). Les essences d'arbres disponibles sont les suivantes: érable rouge, aura une saveur particulièrement locale avec érable à sucre et bouleau jaune. Les citoyens et DJ Jérôme et une portion karaoké! Ce sera l'occasion citoyennes qui souhaitent se procurer des plants sont parfaite pour faire la fête jusqu'aux petites heures du invités à se rendre au garage municipal situé au matin.

DES 335, 2e Rang. Les plants sont fournis gratuitement par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts



#### NOTRE FLEUVE. **NOTRE** MUSIQUE

nos Dans le cadre des célébrations de la Fête nationale, une tournée musicale de concerts extérieurs sous le thème Notre fleuve, Notre musique sera de passage à L'Isle-Verte! L'événement se déroulera le dimanche 18 juin à 19 h 30, à la halte routière de l'entrée Est de la Municipalité (anciennement le bar l'Émotion -432, route 132 Est). Le concert, d'une durée de 45 minutes, célèbrera les trames sonores de films et

> de téléséries signées par nos compositeurs québécois (François Dompierre, Jorane, Michel Corriveau Michel Cusson, etc.). Un quintette de musiciens classiques chevronnés (quatuor à cordes Cobalt et Steven Massicotte, piano) interprétera les pièces et animera le concert.

l'occasion, tous les citoyens sont invités à mettre la Apportez votre chaise au parc ». C'est un rendez-

# **BAPTISTE**

C'est le 24 juin à partir de 13 h que débuteront les activités de la Saint-Jean-Baptiste sur le terrain de l'école Moisson-d'Arts. Diverses activités familiales seront offertes en après-midi (jeux gonflables, jeux géants, coin lecture, etc.) et la journée se terminera évidemment avec de la musique, de la danse et un feu de joie! Petite nouveauté cette année : le spectacle

# Vie communautaire

D'ailleurs, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour compléter notre équipe de feu! Manifestez-vous auprès de Chantal (418 898-2812, poste 306).



## **VENTES DE GARAGE**

La première période de ventes de garage permise sur le territoire de L'Isle-Verte se déroulera du 15 au 25 juillet inclusivement. Pour l'occasion la Municipalité vous offre une opportunité de visibilité! Saisissez votre chance en nous contactant au bureau municipal pour vous inscrire (vous avez jusqu'au 6 juillet pour vous manifester).

\*Veuillez noter que le même principe s'appliquera pour la deuxième période de ventes de garage au mois d'août.

Veuillez aussi tenir compte du règlement de zonage 2009-89 lors de votre vente de garage. Par exemple:

- le terrain où se déroule la vente et les produits mis en vente doivent appartenir au même propriétaire;
- les produits peuvent être localisés dans les cours avant, latérales ou arrière sous réserve de ne pas empiéter sur une bande de sol de 3 mètres, calculée à partir des lignes de terrain;
- seuls des comptoirs de vente peuvent être érigés afin d'y exposer les produits. Toutefois,

lesdits comptoirs peuvent être protégés des intempéries par des auvents de toile ou autres matériaux similaires supportés par des poteaux.

Pour plus de détails, consultez le lien suivant et rendez-vous à la section 8.2.1.7: Ventes de garage.

# **BIBLIOTHÈQUE**

Vous avez jusqu'à la fin du mois de juin pour découvrir l'exposition au sujet des phares:

Les phares maritimes ont été le premier moyen pour les navires de repérer les zones dangereuses et les Aujourd'hui, ports. systèmes avec les positionnement modernes, leur utilisation se raréfie. Ainsi, il n'y a que 1 500 phares maritimes encore en le monde. service dans Véritable bâtiment architectural, les phares conservent toutefois un certain intérêt patrimonial et même touristique. Cette exposition regroupe différents ouvrages présentent les caractéristiques et l'historique de nombreux phares dans le monde.



# OBTENTION D'UNE SUBVENTION PRIMA

Dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) du gouvernement du Québec, la Municipalité de L'Isle-Verte s'est vu octroyer une subvention pour réaliser un projet d'espace socioculturel intergénérationnel permanent. Un comité citoyen sera donc mis sur pied pour permettre la réalisation d'un abri communautaire qui répondra aux besoins exprimés dans notre communauté. La réalisation est prévue pour 2024.





**ESTIVALE** 







DU 22 JUIN AU 9 AOÛT Patrick Lavallée



D'OUVERTURE

LE JEUDI 22 JUIN 2023 Lancement de la programmation estivale

à la Cour de circuit - 199, rue Saint-Jean-Baptiste

« Mocktail », bouchées et prestation artistique

Confirmer votre présence avant le 15 juin, par courriel à courdecircuit@gmail.com ou au 418 898-6120 - Cell : 418 860-6793





LE SAMEDI 17 JUIN 14 H

Spectacle jeunesse Musique et chant

Quelque part en juillet, la Cour de circuit accueillera les jeunes du terrain de jeux de L'Isle-Verte pour une palpitante immersion dans le monde de la justice!







LE LUNDI 10 JUILLET ET LE MARDI 11 JUILLET DE 14 À 16 H

Laura Lagacé-Martinez



LE DIMANCHE 30 JUILLET

**Doris Labrecque** auteure-compositrice

**Michel Morisset** 

14 H

SUR LES DISEAUX

LE SAMEDI 10 JUIN 19 H

« À la découverte des nombreux oiseaux de L'Isle-Verte »

**Mireille Poulin** 







LE DIMANCHE 9 JUILLET 14 H

Françoise Dubé, Marcelle Beaulieu et Rémi Beaulieu













**LE JEUDI 20 JUILLET** 19 H 30

« Mille après mille » et

« Patrimoine isle-vertois (famille Bertrand) »

Pierre Lavoie



LE JEUDI 17 AOÛT ET LE SAMEDI 19 AOÛT

Trycia Goulet-Pelletier **Roy Michaud** 



**VEUILLEZ CONSULTER NOTRE SITE INTERNET** ET LA PAGE FACEBOOK POUR PLUS DE DÉTAILS. www.courdecircuit.ca

Les billet seront en vente aux endroits suivants Au Marché Ami - Sur le site internet Au numéro de téléphone suivant : 418 898-6120 À la Cour de circuit sur les heures d'ouverture









# LE LUNDI 10 JUILLET ET LE MARDI 11 JUILLET - DE 14 À 16 H

# Laura Lagacé-Martinez

Viens improviser! Que tu sois débutant(e) ou bien improvisateur(trice) aguerri(e) ou juste curieux(se); **C'EST POUR TOI.** Le but c'est d'explorer et, surtout, d'avoir du plaisir.

Dans ces deux ateliers, destinés aux 12 à 17 ans, les jeunes auront la possibilité d'explorer leur

créativité et leur sens de la répartie. Le premier cours aura comme thématique L'Écoute et les personnages tandis que le deuxième aura comme thème le jeu physique et le match d'improvisation.

Les places sont limitées, donc inscris-toi maintenant : improaveclaura2023@gmail.com



**Admission: Gratuit** 



Classique de Golf des Barlettes et leurs amis

## Un petit mot sur l'instigatrice et l'animatrice de l'événement

Laura Lagacé-Martinez est native de Montréal et est fièrement installée dans la belle région du Bas-St-Laurent depuis 2018. Elle a développé un grand sentiment d'appartenance envers cette région puisque ses grands-parents maternels y ont toujours habité. Baignant dans le domaine des Arts et des Lettres depuis l'école secondaire, sa motivation réside dans le fait de transmettre son expérience en art dramatique (volet improvisation) et de partager ses nombreuses connaissances aux jeunes. Laura a été membre de la NLI (Nouvelle lique d'improvisation). Elle a eu la chance de peaufiner l'art de l'improvisation avec Roberto Sierra.



# **CERCLE DE FERMIÈRES L'ISLE-VERTE**

Exposition des Fermières - 21 avril 2023

C'est avec beaucoup de fierté que le Cercle de Fermières, fidèle à la tradition, présentait son exposition annuelle le 21 avril dernier.

Nous tenons à souligner l'implication et le dynamisme des participantes qui ont exposé leurs travaux d'artisanat et leurs réalisations culinaires. Les pièces présentées en artisanat sont le fruit de toute une année de travail! Mme Jocelyne Michaud, artisane en arts textiles de l'année et mention en tricot. Mme Murielle Dionne, mention en broderie et en

L'artisanat jeunesse a aussi été une très belle **tissage et Mme Céline Beaulieu, artisane en arts culinaires.** réussite, donnant l'occasion à 20 jeunes de

présenter leurs réalisations, dans le cadre d'une initiation au tissage. Nous tenons à les féliciter pour leur motivation et remercions les parents, les fermières et les mamies qui ont soutenu les jeunes dans ce projet, ainsi que l'enseignante de l'école Moisson-d'Arts, Mme Marylène Desfossés pour sa collaboration.



Mme Jocelyne Michaud, artisane en arts textiles de l'année et mention en tricot, Mme Murielle Dionne, mention en broderie et en fantaisie, Mme Hélène Grand-Maison, mention en couture et en tissage et Mme Céline Beaulieu, artisane en arts culinaires.



Des participants au Volet Jeunesse de notre exposition.

Grâce au programme Nouveaux Horizons pour les Ainés, deux petits métiers à tisser neufs seront disponibles à notre local pour de nouvelles pièces confectionnées par nos artisanes et pour d'autres projets avec les jeunes.

Des commanditaires nous soutiennent chaque année pour récompenser nos membres et offrir des prix de présence aux gens qui se déplacent à notre exposition, faisant ainsi un succès de cet événement. Nous tenons donc à souligner leur

contribution : Centre de coupe KSA, Résidence

Funéraire Jean Fleury, Aliprix, L.J. Pettigrew, Familiprix, Sucrerable, Friperie du Nordet, Coiffure Élodie, Caisse Desjardins, ainsi que nos membres qui ont offert argent et denrées pour la confection de paniers de provisions ou encore des prix de présence.

Les pièces présentées à l'exposition se retrouvent sur la page Facebook de notre cercle.



Cercle de Fermières L'Isle-Verte

*Jocelyne Michaud, Responsable Arts Textiles L'Isle-Verte* 

# <u>Vie communautaire</u>



## **CONSEIL DE FABRIQUE**

Des nouvelles de votre conseil de Fabrique de la paroisse St-Jean-Baptiste de L'Isle-Verte.

Tout d'abord, voici les membres du conseil :

1. Mme Suzanne Marquis, présidente

3. M. Fernand Boucher, marguillier

5. M. Lucien Plourde, marguillier

7. Mme Manon Dupont, secrétaire

2. M. Daniel Gagnon, vice-président

4. M. Daniel Gauthier, marguillier

6. M. Jean-François Melançon, marguillier

Le rôle du conseil de Fabrique est d'administrer les biens de l'Église en vertu de la Loi sur les Fabriques.

#### Juin 2022 :

Un encan a eu lieu concernant le presbytère et autres objets de l'église. Une somme de près de 9 000 \$ a été recueillie.

#### Novembre 2022:

Un appel à tous a été fait concernant le chauffage de l'église. Une somme de 11 900 \$ a été amassée grâce à la population. Un grand merci à tous les donateurs. Le système électrique du chauffage a été réparé et nous avons procédé au nettoyage des deux fournaises à l'huile.

En date du 1<sup>er</sup> avril 2023, de nouveaux tarifs concernant les services de l'Église ont été modifiés :

Services	Anciens tarifs (\$)	Nouveaux tarifs (\$)
Baptêmes	25	50
Cotisation pour le chauffage	25	35
Biens patrimoniaux	5	20
Feuillet paroissial	5	10
Concession d'un lot 5 × 15 pieds	200	250
Concession d'un lot 8 × 10 pieds		350
Concession d'un lot 10 × 15 pieds	400	500
Entretien du cimetière 30 ans	300	390
Entretien du cimetière <b>à vie</b>		500

#### Janvier 2023:

Une rencontre sommaire a eu lieu en ce qui concerne l'avenir de notre monument historique et patrimonial. Les participants de cette rencontre était Mme Ginette Caron, mairesse, M. Benoit Randall, directeur général et greffier-trésorier ainsi que des membres du Conseil de la culture et des communications (MCC) de Rimouski.

#### Février 2023:

Une rencontre virtuelle où deux membres du MCC de Rimouski et deux membres du Conseil de Fabrique, soit la présidente et M. Daniel Gagnon, ont fait une première approche et ont discuté des possibilités de transformation de l'église.



# Vie communautaire

#### D'où vient notre église?

29 juin 1833 : Les habitants de L'Isle-Verte font parvenir à Mgr Joseph Signay, évêque de Québec, une requête, portant la signature de 153 propriétaires, pour demander la permission de bâtir une nouvelle église, une sacristie avec chemin couvert et cela auprès du presbytère. L'ancienne église, en raison de sa vétusté, n'était plus susceptible de réparation ni assez grande pour la population. Cette église avait été bénite en septembre 1800 par le Grand Vicaire Plessis et était située au sud-est du presbytère actuel, au nord de la rue St-Jean-Baptiste, orienté d'ouest en est et la façade étant vers l'ouest. Elle avait 70 pieds de longueur sur 28 de largeur. <sup>1</sup>

#### Fermeture possible de l'église

Le Conseil de Fabrique, lors de sa dernière réunion, a décidé de fermer l'église le 1<sup>er</sup> novembre 2023 si aucun projet viable ne se présente et que des difficultés financières nous empêchent de chauffer l'église de façon adéquate. D'autres nouvelles suivront sous peu.

Je vous remercie et au plaisir,

Suzanne Marquis Présidente, Fabrique de L'Isle-Verte

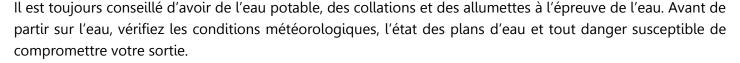
<sup>1</sup>D'Auteuil, Lorenzo, prêtre, 1980. **L'église de L'Isle-Verte**. 22 pages.



# **SÉCURITÉ NAUTIQUE**

En plus d'avoir votre carte de conducteur d'embarcation de plaisance, vous êtes tenu par la loi d'avoir de l'équipement de sécurité à bord. Au strict minimum, **vous devez toujours avoir les articles suivants** :

- ligne d'attrape flottante d'au moins 15 mètres de longueur;
- lampe de poche étanche ou signaux pyrotechniques homologués au Canada;
- dispositif de signalisation sonore;
- dispositif de propulsion manuelle (une pagaie) ou ancre fixée à un cordage, une chaîne ou un câble d'au moins 15 mètres de longueur;
- écope ou pompe à main;
- extincteur de classe 5-Bc.



#### L'alcool et le plaisancier

Beaucoup de gens ont tendance à combiner la navigation de plaisance et l'alcool ou les drogues. Sachez que conduire une embarcation sous l'influence de l'alcool ou de drogues est aussi illégal que de conduire un véhicule en état d'ébriété.

La Sûreté du Québec vous souhaite une saison nautique plaisante et sécuritaire.

Source: Dave Ouellet, sergent, Coordonnateur des relations communautaires, Sureté du Québec.



# Vie communautaire

# DÎNER BÉNÉFICE DES CHEVALIERS DE COLOMB

## Ayant eu lieu le 23 avril dernier sous le thème : Prévention du suicide



Les membres du comité exécutif du Conseil des Chevaliers de Colomb de L'Isle-Verte, St-Éloi et St-Paul-de-la-Croix tiennent à remercier tous ceux et celles qui se sont joints à eux pour ce repas bénéfice. Merci aux frères Chevaliers des autres Conseils environnants pour votre solidarité ainsi qu'à notre Député de District, le vénérable Jacques Breton et sa conjointe qui ont bien voulu nous honorer de leur présence, malgré le vaste territoire qu'ils ont à couvrir.

Nous sommes reconnaissants d'avoir pu compter sur la disponibilité de madame Sandra Servant, intervenante pour le Centre de prévention du suicide du KRTB, venue nous entretenir sur un sujet grandement d'actualité et qui, bien malheureusement, ne cesse de faire des victimes autour de nous sans que l'on n'en ait le moindre soupçon.

Un merci tout spécial est adressé à nos généreux commanditaires, soit la Municipalité de L'Isle-Verte pour la gratuité de location, monsieur Bernard Généreux, député fédéral de notre circonscription, l'entreprise Aliprix, sans oublier certains fournisseurs nous ayant permis de minimiser certains coûts, à savoir: le restaurant Bon Voyage, le Marché Ami et Distribution Sébastien Ouellet.

Encore une fois, si je devais allouer des médailles, je choisirais d'honorer l'excellence des cuisinières que sont Jocelyne L'italien et Lucie L'italien, sans oublier Julien Dubé et Monique Lebel. Sans ces gens merveilleux, le succès escompté n'aurait pas été le même. Décider de faire un repas est une chose, mais d'en assurer la réalisation en est tout autre.

Chapeau à tous ceux et celles qui ont mis la main à la pâte et je m'en voudrais de ne pas souligner les frères Chevaliers qui se sont montrés, encore une fois, de fervents collaborateurs.

Guy Bérubé, Grand Chevalier Conseil 10096 Seigneur Côté



Se retrouvent sur la photo des membres Chevaliers ayant obtenu une reconnaissance pour leur implication au sein du Conseil Seigneur Côté, soit à titre de membre honoraire et/ou de membre honoraire à vie.

De gauche à droite : Normand Dubé, Gérald Pelletier, Grégoire Mignault, André Pelletier, Daniel Gagnon et Léopold Lévesque.

Sont absents de la photo les autres membres Chevaliers s'étant prévalus de la même distinction : Denis Dubé, Paul Beaulieu, Maurice Bélanger, Nicolas Dubé et Gilles Gagnon.

# Séances du conseil municipal

Voici les différents points ayant été traités lors des trois dernières séances du conseil municipal. Pour plus d'information ou pour consulter les procès-verbaux des séances, deux options s'offrent à vous:

Rendez-vous sur le site Web de la Municipalité en cliquant sur le lien suivant: Procès-verbaux.

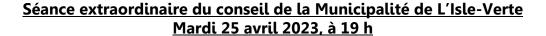
Rendez-vous directement au bureau municipal sur nos heures d'ouverture.

#### <u>Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte</u> Mardi 11 avril 2023, à 20 h

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2. Approbation du procès-verbal
  - 2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2023
- 3. Administration générale
  - 3.1 Ratification et approbation des déboursés et des comptes à payer
  - 3.2 Nomination d'un maire suppléant
  - 3.3 Acceptation de la soumission de services professionnels en ergothérapie
  - 3.4 Acceptation demande de commandite de l'école primaire Moisson-d'Arts
  - 3.5 Acceptation demande de commandite du Cercle des Jeunes ruraux de L'Isle-Verte
  - 3.6 Congédiement de l'employé 32-0042
  - 3.7 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2023-196 décrétant une dépense de 373 669\$ et un emprunt de 373 669\$ pour l'achat d'un camion de déneigement et ses équipements
  - 3.8 Demande d'autorisation appel d'offres pour la réalisation de plans et devis d'ingénierie pour le pavage du rang de la Montagne
  - 3.9 Avis d'intention mise en action d'une réflexion sur la tarification des services municipaux
  - 3.10 Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du vérificateur externe pour l'année financière 2022
  - 3.11 Politique municipale de tolérance zéro à l'égard de toutes situations d'agressivité, d'intimidation et de menace
- 4. Première période de questions
- 5. Voirie municipale eau potable et eau usée
  - 5.1 Acceptation de la soumission du Groupe JLD Lague pour l'achat d'un tracteur John Deere 1025R 2023
  - 5.2 Acceptation de la soumission de Braz international inc. pour l'achat d'une dent défonceuse
  - 5.3 Acceptation de la soumission de Gregtech Inc pour les services de nettoyage des voies publiques avec balai mécanique
  - 5.4 Résultats de l'appel d'offres C-07-2023 pour le projet d'acquisition d'un camion de déneigement avec équipements, neufs et acceptation de la soumission de l'entreprise Les Produits métalliques A.T. Inc.
- 6. Loisirs, culture et vie communautaire
  - 6.1 Embauche de contractuel Lynda Cloutier pour les cours d'exercices aux aînés
- 7. Urbanisme
  - 7.1 Adoption du projet de règlement numéro 2023-195 Règlement relatif à la démolition d'immeubles
  - 7.2 Autorisation de signature de l'addenda 2 de l'entente intermunicipale en matière d'inspection 2020-2022
- 8. Incendie, sécurité publique et sécurité civile
- 9. Affaires nouvelles
- 10. Deuxième période de questions
- 11. Clôture et levée de la séance

# Séances du conseil municipal



#### ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture l'assemblée
- 2. Constatation de l'avis de convocation
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du règlement d'emprunt #2023-196 décrétant une dépense de 373 669\$ et un emprunt de 373 669\$ pour l'achat d'un camion de déneigement et ses équipements
- 5. Période de questions
- 6. Clôture de la séance



#### <u>Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte</u> Mardi 9 mai 2023, à 20 h

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2. Approbation du procès-verbal
  - 2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2023
  - 2.2 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 avril 2023
- 3. Administration générale
  - 3.1 Ratification et approbation des déboursés et des comptes à payer
  - 3.2 Acceptation de la soumission de Pelletier et Couillard arpenteurs-géomètres inc. pour le piquetage d'une partie du périmètre du lot 6 430 295
  - 3.3 Embauche de Richard Gagnon au poste de journalier aux travaux publics
  - 3.4 Motion d'appui au projet de l'entreprise Bélanger entretien paysager (2021) inc. d'acquisition du terrain portant le numéro de lot 5 350 922 situé sur le territoire de la Municipalité de L'Isle-Verte
  - 3.5 Acceptation de la proposition de Entreprise Justin Malenfant pour effectuer l'entretien ménager des bâtiments municipaux
  - 3.6 Autorisation d'achat de plaques d'aluminium numérotées pour les cabanes à pêche blanche
  - 3.7 Acceptation de la soumission de LER inc. pour l'analyse granulométrique du matériel de l'accotement côté nord du 3<sup>e</sup> rang Est
  - 3.8 Renouvellement de la cotisation annuelle à la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
  - 3.9 Adhésion annuelle à la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent (TACBSL)
  - 3.10 Versement de l'aide financière à la Corporation Les Amis des Aînés à titre de contribution du milieu
  - 3.11 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2023-197 concernant le stationnement, modifiant le règlement 2000-11 concernant le stationnement
  - 3.12 Avis d'intention de la Municipalité au sujet de l'église de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste
  - 3.13 Dépôt d'une demande d'aide financière au Conseil du patrimoine religieux du Québec au Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux, volet 1 incubateur à projets de requalification
  - 3.14 Achat d'une banque d'heure pour service professionnel en informatique

#### 4. Première période de questions



# Séances du conseil municipal

#### 5. Voirie municipale - eau potable et eau usée

- 5.1 Renouvellement de l'entente de location d'un tracteur de ferme et d'un souffleur pour les travaux de déneigement en milieu rural avec la Ferme Laitière Cotoisie inc. et la Ferme Mon Rocher (2010) inc. pour l'année optionnelle 2023-2024
- 5.2 Autorisation achat d'équipement pour les travaux publics
- 5.3 Autorisation achat d'un tuyau 900mm en béton armé pour travaux de remplacement de ponceau sur la rue de la Savane au cours d'eau Branche no.01a
- 5.4 Autorisation achat d'un tuyau pour remplacement d'un ponceau dans la rue de la Savane
- 5.5 Autorisation Achat de matériel pour construction de barrières dans le but d'empêcher l'accès à divers terrains municipaux
- 5.6 Acceptation de la soumission de Permaligne inc. pour les travaux de lignage
- 5.7 Acceptation de la soumission de Scellement de fissures Sévigny pour les travaux de scellement de fissure sur les routes locales
- 5.8 Processus de vente du véhicule de déneigement Freightliner Argosy
- 5.9 Autorisation achat de matériel pour remplacement du plancher en bois de la structure 06539, soit le pont situé sur le chemin de la Rivière-des-Vases
- 5.10 Acceptation d'une soumission de DeveloTech pour l'achat de balises flexibles et de délinéateurs pour sécuriser les routes locales en périmètre urbain

#### 6. Loisirs, culture et vie communautaire

- 6.1 Confirmation d'embauche animatrice en chef du terrain de jeu Lisa-May Soucy
- 6.2 Confirmation d'embauche animatrice du terrain de jeu Delphine Baccam
- 6.3 Confirmation d'embauche animatrice du terrain de jeu Méanne Thériault
- 6.4 Confirmation d'embauche animatrice du terrain de jeu Leyla St-Jean
- 6.5 Confirmation d'embauche aide-animatrice du terrain de jeu Lory-Ann Dumont
- 6.6 Demande d'avance de fonds du Festival de la Balle donnée Gaston Rivard
- 6.7 Demande de gratuité pour l'utilisation des locaux gymnase, salle communautaire et Centre Guy-D'Amours pour Festival de la Balle donnée Gaston Rivard du 16 au 18 juin 2023
- 6.8 Demande de dérogation à l'article 18 du règlement 2019-169 concernant le bon ordre et la paix pour le Festival de la Balle donnée Gaston Rivard du 16 au 18 juin 2023
- 6.9 Demande de dérogation à l'article 18 du règlement 2019-169 concernant le bon ordre et la paix pour la Fête nationale le 24 juin 2023

#### 7. Urbanisme

- 7.1 Adoption du règlement 2023-195 relatif à la démolition d'immeubles
- 7.2 Constitution d'un comité de démolition
- 7.3 Dépôt du rapport 2022 du service d'inspection en bâtiment et en environnement
- 7.4 Demande de dérogation mineure portant le numéro 2023-039
- 7.5 Nomination de Mme Julie Lemieux à titre d'inspectrice municipale en bâtiment et en environnement
- 8. Incendie, sécurité publique et sécurité civile
- 9. Affaires nouvelles
- 10. Deuxième période de questions
- 11. Clôture et levée de la séance

# Prochaines séances du conseil municipal |

Mardi 13 juin 2023, à 20 h Mardi 11 juillet 2023, à 20 h Pavillon de l'amitié 140, rue saint-Baptiste



# Calendrier des activités



# **JUIN 2023**

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
28	29	30	31	1	2	Nettoyage des berges et distribution de plants d'arbres
4	5	<b>♠</b> 6	<b>∆</b> . ✓ 7	*	9	10
11	12	♠ <sup>13</sup>	14 (S)	15 ♠ <b>◎</b>	16 Festival de balle donnée Gaston- Rivard (jusqu'au 18)	17 ★ Festival de balle
18 Festival de balle  Concert Notre fleuve, notre musique	Consultation publique	<b>♠</b> 20	<b>△</b> • 21	22 <b>^</b>	23	24 ★ Fête nationale
25	26 Bureau municipal fermé	Première journée Terrain de jeu	<b>â</b> 28	29	30	1

# **JUILLET 2023**

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
2	3 Bureau municipal fermé	<b>♠</b> 4	<b>△</b> • 5	6	7	8
9	10	♠ <sup>11</sup>	12	13	14	Début première période ventes de garage
16	17	<b>↑</b> 18	△ → 19	20	21	22
23	24	Fin première période ventes de garage	<b>1</b> 26 <b>1 1 1 1 1 1 1 1 1 1</b>	27 <b>^</b>	28	29
30	31	1	2	3	4	5

Légende :

Collectes (matières recyclables  $\Delta$ ; matières organiques  $\mathscr{P}$ ; ordures ménagères  $\widehat{\mathbf{m}}$ )

Séances du conseil municipal 😂 ; Présence de l'inspectrice en bâtiment 🍙 ; Bibliothèque 🥞 ; Dîner communautaire 🗶

Événement ponctuel 🖈

Pour tous les détails au sujet des activités, rendez-vous sur notre site Internet dans l'onglet Loisirs et vie communautaire → Activités de loisirs.



# **VOTRE CLINIQUE MÉDICALE**

Adresse: 150, rue Saint-Jean-Baptiste (Presbytère), L'Isle-Verte

418 867-2642, option 4 pour L'Isle-Verte

## **HORAIRE**

Les lundis, mardis et jeudis : **de 8 h à 12 h** Les mercredis et vendredis : **de 9 h à 12 h** 

# **CLINIQUE DE SOINS (PRESBYTÈRE)**

418 867-2642, option 4 pour L'Isle-Verte

Premiers soins (pansements et autres) pour toute la population de L'Isle-Verte.

# **HORAIRE DES MÉDECINS**

**MOIS DE JUIN** 

**MOIS DE JUILLET** 

Dr Caron: 6, 13, 20 et 27 juin À venir.

Dr Munger: 7 et 21 juin

# **PHARMACIE**

Adresse: 136-A, Seigneur-Côté, L'Isle-Verte

Téléphone: 418 898-3111

Du lundi au vendredi : de 9 h à 18 h : Ouverture de la pharmacie

de 9 h à 16 h : Présence de la pharmacienne





Voici quelques trucs afin de prévenir les morsures de tiques et ainsi se protéger contre la maladie de Lyme

Lors de vos promenades à l'extérieur:

- Portez un pantalon et un chandail à manches longues de couleur pâle afin de repérer les tiques plus facilement;
- Rentrez votre chandail dans votre pantalon et rentrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes;
- Portez des chaussures fermées;
- Utilisez un chasse-moustiques contenant du DEET ou de l'icaridine sur les vêtements et la peau exposée;
- Marchez dans des pistes ou des sentiers dégagés;
- Avant de rentrer à l'intérieur, vérifiez s'il y a des tiques sur vous-même et les enfants, les animaux domestiques, les vêtements et l'équipement de plein air comme les sacs à dos.



Pour plus d'information, visitez le **canada.ca/MaladieDeLyme.** 

# Coordonnées et horaires



# Bureau municipal 141, rue Saint-Jean-Baptiste

		•
JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	FERMÉ	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	FERMÉ	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	FERMÉ

# Friperie du Nordet 143, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 308

JOURS	HEURES
7001.5	HEORES
Mercredi et vendredi	13 h à 16 h 30
Jeudi	13 h à 20 h
Samedi	13 h à 16 h

# Bibliothèque municipale Robertine-Barry 136, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 309

\*La bibliothèque sera ouverte seulement le mercredi soir à compter de la semaine du 19 juin, et ce, pour toute la période estivale.

JOURS	HEURES
Mercredi	19 h à 20 h
Jeudi (jusqu'au 15 juin inclusivement)	13 h à 15 h

#### **CALENDRIER DES COLLECTES**

Jui	in –					
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6		8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	2	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

8 juin: Collecte des encombrants

Ju	illet	_				
D	L	M	M	J	V	S
						1
			5			
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Ao	ût -					
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Tous les textes du P'tit journal sont lus et corrigés. Toutefois, si vous décelez des erreurs, n'hésitez pas à nous en faire part, nous ne sommes pas infaillibles! De plus, prenez note que certains articles reçus par divers comités, citoyens ou organismes nous arrivent à l'occasion en format PDF, il nous est donc impossible d'y faire des modifications. Merci de votre compréhension.